



Communiqué de Presse

Paris, le 8 février 2023

CCR entre en négociations exclusives avec le consortium formé par SMABTP et MACSF en vue de la cession du contrôle de CCR RE et d'une augmentation de son capital de 200M€

CCR a conclu ce jour un accord d'exclusivité avec le consortium formé par SMABTP et MACSF en vue de céder le contrôle de CCR RE.

Dans le cadre de la transaction proposée, CCR céderait dans un premier temps environ 70% du capital de CCR RE. L'opération valoriserait CCR RE sur la base des fonds propres économiques soit près de 1 Md€ avant augmentation de capital. Afin d'accompagner la croissance de CCR RE, cette opération serait suivie d'une augmentation concomitante de son capital à hauteur de 200M€, intégralement financée par le consortium qui obtiendrait ainsi une participation totale d'environ 75%. CCR RE resterait au capital comme partenaire minoritaire à hauteur d'environ 25%, aux côtés du consortium, ce qui lui permettrait d'accompagner l'autonomisation complète de CCR RE et la mise en œuvre de son ambitieux projet industriel et social. CCR bénéficierait par ailleurs d'une option de vente et consentirait une promesse de vente permettant la cession de sa participation résiduelle en 2026. SMABTP, en tant qu'actionnaire majoritaire, prendrait le contrôle de CCR RE.

CCR RE, filiale de CCR dédiée aux activités de réassurance de marché, a été créée en 2016 avec l'ambition d'offrir une plateforme de réassurance internationale à Paris, capable de devenir une alternative aux leaders du marché. Elle est présente en France et à l'international dans les branches dommages aux biens et responsabilité civile, dans la réassurance vie ainsi que dans certaines branches de spécialités (crédit, marine, aviation, spatial, agro). En 2022, CCR RE affiche un chiffre d'affaires proche de 1 Md€, en hausse de plus de 15%. Sa forte solidité financière lui permettra de poursuivre sa trajectoire de croissance soutenue tout en améliorant sa rentabilité.

La réalisation de cette opération de cession pourrait intervenir à la fin du premier semestre 2023, à l'issue des processus d'information-consultation des institutions représentatives du personnel concernées et sous réserve de son approbation par les autorités compétentes.

A l'issue du conseil d'administration de CCR, son président Jacques Le Pape a déclaré :
« Avec CCR RE, nous avons incubé une plateforme de réassurance de premier plan à Paris, succès que l'intérêt de SMABTP et MACSF vient aujourd'hui reconnaître. CCR RE, dont la valeur tangente déjà le milliard d'euros, va s'affirmer, dans les prochaines années, comme le second pôle de réassurance internationale à Paris. Nous remercions Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, pour son appui. Les produits de la cession renforceront les moyens dont CCR dispose pour gérer le régime des catastrophes naturelles au bénéfice des assurés français dans le contexte du changement climatique. »

Le Président-Directeur général de CCR RE, Bertrand Labilloy, a également déclaré : « L'augmentation et l'ouverture du capital de CCR RE constituent une étape décisive de son développement. Elles valident la stratégie poursuivie et récompensent les bons résultats obtenus depuis sa création sous l'égide de CCR. L'ensemble des équipes et moi-même sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre cette belle aventure entrepreneuriale avec nos nouveaux actionnaires SMABTP et MACSF. »

Pour Pierre Esparbes, directeur général de SMABTP, « Cette prise de participation, conjointement avec MACSF, constituerait pour la SMABTP une opportunité unique de nous diversifier dans le domaine de la réassurance, et devrait permettre à CCR RE de poursuivre son développement à un moment où la réassurance est au cœur des enjeux sociétaux. »

« Pour le groupe MACSF, l'investissement dans CCR RE est une belle opportunité d'accompagner une entreprise de réassurance rentable avec un fort potentiel de croissance. Le management et les équipes de CCR RE ont notre entière confiance pour poursuivre les opérations de développement. Nous sommes très heureux de nous associer dans ce projet ambitieux avec SMABTP, un partenaire mutualiste dont nous partageons le modèle, les valeurs et la vision du marché », déclare Stéphane Dessirier, directeur général du groupe MACSF.

Credit Suisse, Messier et Associés et Freshfields Bruckhaus Deringer ont respectivement agi comme conseillers financiers et conseiller juridique de CCR et de l'Etat pour cette transaction.

Lazard Frères et Fidal ont respectivement agi comme conseiller financier et conseiller juridique de SMABTP et de MACSF.

Contacts presse :

Vincent Gros – Secrétaire général – + 33 (0)1 44 35 38 36 – vgros@ccr.fr

Myriam Levy – Taddeo – + 33 (0)6 80 34 99 66 – myriam.levy@taddeo.fr

Agathe Le Bars – Taddeo – + 33 (0)6 73 12 28 24 – agathe.lebars@taddeo.fr

Nathalie Cros-Rambaud – SMABTP – 06 64 02 09 08 – nathalie.cros-rambaud@smabtp.fr

Séverine Sollier – MACSF – 06 14 84 52 34 – severine.sollier@macsf.fr

